

**Mairie d'Orange**

Direction AFFAIRES SCOLAIRES / ANIMATION SPORT LOISIRS

**Accueil de Loisirs Périscolaire de Camus**

Rue Joachim du Bellay

84100 ORANGE

**PROJET PEDAGOGIQUE**

**Année 2011-2012**



***Découvertes et Créations***

## **Présentation de l'accueil de loisirs**

L'Accueil de Loisirs de Albert Camus fonctionne en temps périscolaire dans les locaux communaux du groupe scolaire Albert Camus. L'accueil de loisirs est en Zone d'Éducation Prioritaire au nord de la ville d'Orange. L'accueil de loisirs est une structure municipale.

Les enfants peuvent être accueillis dès leur scolarisation en maternelle jusqu'en dernière année élémentaire.

L'équipe pédagogique est composée de fonctionnaires territoriaux et d'agents non titulaires.

- 1 directeur BAFD, AFPS
- 1 animatrice BAFA, AFPS
- 2 ATSEM
- 1 Agent de restauration

### **Objectif principal :**

Accueillir les enfants de 2 ans 1/2 à 12 ans du groupe scolaire, le matin et le soir.

### **Moyens pédagogiques :**

Mise en place de temps de loisirs, de découverte, d'apprentissage, de rencontre par le biais d'ateliers créatifs et ludiques afin de contribuer à l'éveil des enfants. Organiser des activités variées, adaptées, en respectant le choix des enfants. Cette année les animations seront orientées sur « la découverte et la création » pour développer leur motricité et leur imaginaire.

## Les objectifs pédagogiques :

L'équipe d'animation développe des projets d'animation pour les enfants de 2 ans 1/2 à 12 ans pour :

### Favoriser l'expression, l'imaginaire

- Laisser l'enfant créer, rêver ou ne rien faire.
- projet artistique peinture, collage...
- création de jeux géant (adaptation de jeux existants)

### Favoriser la socialisation de l'enfant

- Permettre à l'enfant de s'exprimer de différentes façons :
- peinture, chants, bricolage (mosaïque, pyrogravure...), mimes (jeu du tabou), mise en place de temps de jeux collectifs afin que les enfants se connaissent mieux et apprennent à coopérer entre eux, histoires (coin lecture), expression corporelle, réalisation d'un spectacle et d'une exposition

### Favoriser l'autonomie

- Apprentissage de la vie en collectivité
  - \* respect de soi et des autres, des règles de vie (mises en place en début d'année avec les enfants)
- Responsabiliser l'enfant
  - \* rangement des jeux, du matériel, choix des animations

### Favoriser son épanouissement physique et morale

- Laisser le choix à l'enfant parmi les animations proposées
- Apprendre à manger tout seul (utilisation des couverts, se servir de l'eau)
- Apprentissage de la propreté (aller se laver les mains, aller aux toilettes)

### Favoriser la communication et l'écoute

- Créer des moments d'expression libre
- Création d'une boîte à idées
- Mise à disposition de livres d'animation pour laisser choisir les enfants et les intégrer dans le programme d'activités
- Organiser un accueil convivial
- Développer la communication avec les autres Accueils de Loisirs municipaux (correspondance avec les enfants), les enseignants et intervenants de l'école

## L'organisation et les moyens :

### **1- L'organisation de l'accueil :**

*Le matin* : les enfants sont accueillis à partir de 7h30 et jusqu'à 8h20. L'animateur accueille de façon personnalisée et veille à ce que la transition entre la maison et l'école se passe dans les meilleures conditions possible.

À 8h20, les enfants de l'école élémentaire rejoignent leurs enseignants dans la cour, les enfants de la maternelle sont accompagnés par les animateurs jusqu'à leur classe.

*Le soir* : les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire sont accueillis dès 16h30 et jusqu'à 18h30.

Les enfants de la maternelle sont récupérés par les agents d'animation qui les emmènent au restaurant scolaire pour le goûter. L'animateur prend note des messages pour les parents (informations diverses, bilan de la journée, cahier de liaison...)

Les enfants de l'élémentaire sont récupérés par un agent d'animation à la sortie des classes et rejoignent les plus petits au goûter. Un affichage leur permet durant la journée de leur rappeler leur présence du soir.

Vers 17h00, enfants et équipe d'animation rejoignent l'Accueil de Loisirs pour débiter les ateliers à l'intérieur ou à l'extérieur. Un temps de concertation précède le temps d'animation celui-ci permettant de passer des messages, de chanter et de proposer les animations de la soirée. Les enfants ont la possibilité de choisir une activité dans des livres mis à disposition; l'objectif est de leur donner la possibilité de choisir une animation sous forme de « soirée à la carte ».

Les parents viennent chercher leur enfant dans les locaux de façon échelonnée.

## **2- Les locaux et les espaces extérieurs :**

### Descriptif :

L'accueil se déroule dans les locaux de l'école élémentaire et maternelle:

- au rez-de-chaussée: trois salles avec un préau et une cour
- au 1er étage de l'école élémentaire: une salle polyvalente
- au rez de chaussée de l'école maternelle: une salle polyvalente
- le restaurant scolaire est utilisé pour le goûter.

### L'aménagement de l'espace :

Deux salles sont agencées pour un accueil convivial : une salle pour les plus grands et une salle pour les petits avec des interactions entre les deux (des zones de jeux : dînette, jeux de société, bibliothèque...).

La configuration de l'espace permet de proposer aux enfants un grand choix d'animation (activités physiques, manuelles, ludothèque, expression corporelle, danse...).

La troisième salle est utilisée en bureau (accueil des familles) et infirmerie.

La communication avec les parents est facilitée au moment d'amener et de récupérer leur(s) enfant(s). C'est un moment privilégié pour la transmission d'informations personnalisées (déroulement de la journée, message des enseignants/parents, et parents/enseignants...).

Un panneau d'affichage informe les parents des différentes actions de l'accueil ainsi que les autres structures de loisirs de la ville.

## **3- L'organisation de travail de l'équipe**

- des temps de concertation sont planifiés régulièrement, ils permettent :
  - de construire les plannings d'activités
  - de discuter de la vie de la structure
  - de créer, réaliser des projets
  - d'évaluer les actions et faire des bilans
- des temps de réunion sont organisés avec les autres accueils de loisirs de la ville pour l'élaboration de projets communs, la transmission d'informations, la concertation et les moments d'échanges, pour aborder des thèmes comme: le statut municipal, la législation, le projet éducatif...

- Le service Affaires Scolaires / Animation Sport Loisirs a élaboré un plan de formation des agents du service (gestion d'une petite équipe, initiation au maquillage, médiation avec les jeunes...) afin d'optimiser le bien être des enfants et de professionnaliser les équipes d'encadrement.  
Formations obligatoires: BAFA, BAFD, AFPS, HACCP.

#### **4- Projets années 2011-2012**

- Projet "Journée Enfance 2012" sur le thème "Arts en fête" en collaboration avec les structures enfance d'Orange.
- Projet "environnement" à destination des enfants de l'accueil de loisirs et de l'école de manière à les sensibiliser à la nature, aux saisons, aux plantes aromatiques.
- Projet "création de jeux géants" personnalisés sur le modèle de jeu de société existants dans le but de réaliser une action avec d'autres accueil de loisirs.
- Animations à thèmes (les saisons, le carnaval, grands jeux type « Cluedo », jeu de piste).

#### **Conclusion :**

Le projet pédagogique répond aux objectifs du projet éducatif de la ville.  
L'accueil de loisirs Albert Camus veut être un espace :

- qui respecte le rythme de l'enfant, ses besoins physiologiques, sa sécurité physique et affective.
- qui prend en compte le rôle éducatif de toute activité.
- qui favorise l'autonomie par des apprentissages et des règles de vie en groupe.
- qui favorise l'écoute, la communication par des actions permettant à chacun de s'exprimer. Les parents sont informés des objectifs éducatifs et des différents projets (diffusion). Ils peuvent formuler leurs impressions, leurs souhaits.